

Ce qui importe davantage, c'est que nos politiques fiscales responsables ont permis au gouvernement de mieux protéger le niveau actuel de nos programmes sociaux et de favoriser le niveau de vie des Canadiens pour des générations à venir. En somme, par ses mesures, le gouvernement est parvenu à redonner aux Canadiens et au reste du monde confiance dans notre économie.

* * *

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

LA RÉDUCTION DU PERSONNEL DANS LA RÉGION DE TORONTO

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, d'après le *Citizen* d'Ottawa d'aujourd'hui, le gouvernement reconnaît que 10 des 24 postes d'agents d'exécution de la région de Toronto ont été supprimés et qu'il ne reste que 14 agents; le président du syndicat des employés d'Emploi et Immigration Canada estime par contre que des centaines d'immigrants ayant commis des délits au criminel ne subissent pas d'enquête faute d'avoir les heures-personnes nécessaires.

Le gouvernement, le ministre ou l'administration ont ordonné une autre enquête intérieure sur les accusations portant sur l'ouverture du courrier et d'autres problèmes mais ce n'est pas cette série d'enquêtes, que le syndicat qualifie de chasse aux sorcières, qui va résoudre le problème. Elle ne le résoudra pas parce qu'elle permet à la haute direction et à la direction régionale de camoufler les erreurs de gestion au frais des employés qui parlent; deux d'entre eux ont d'ailleurs déjà été licenciés dans la région de Toronto. Ils ont été mis à la porte parce qu'ils avaient demandé des instructions claires sur leur travail et qu'ils ne pouvaient pas obtenir des instructions conformes à la loi qu'ils étaient censés appliquer.

● (1415)

J'exhorte le gouvernement à admettre qu'il ne peut pas résoudre le problème en faisant des cachotteries et des enquêtes intérieures, et en chargeant une commission d'enquête indépendante d'examiner les accusations de mauvaise gestion dans la région de Toronto en particulier et en Ontario en général à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration, surtout en ce qui concerne l'immigration.

* * *

LES PÊCHES

L'UTILISATION DE L'HUILE DE PHOQUE COMME COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE

M. Dave Nickerson (Western arctic): Monsieur le Président, il y a quelques années, le secteur de la chasse au phoque a failli être ruiné par le mouvement Greenpeace et les manifestations organisées par d'autres organismes semblables. A présent, grâce à l'aide du gouvernement, les chasseurs de phoque dans le Nord ont leur revanche.

Questions orales

Le Conseil national de recherches du Canada a contribué au financement de la Coopérative de Koomiut de la baie Pelly, laquelle entreprendra une étude sur l'utilisation éventuelle de l'huile de phoque comme combustible de chauffage. Les essais nécessiteront l'abattage d'un millier de phoques. La graisse du phoque sera transformée en combustible et les peaux, en cuir; une partie de la viande servira à la consommation humaine et tous les déchets qui resteront seront transformés en nourriture pour chiens. Encaissez donc, Greenpeace!

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DANS LES TRIBUNES D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

M. le Président: A l'ordre! Il me fait plaisir de porter à l'attention de la Chambre des communes la présence dans les tribunes de M. Léonel Beaudoin, ancien député de Richmond de 1968 à 1979.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LA VISITE PAPALE—L'AUTONOMIE ADMINISTRATIVE—LES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, hier, Jean Paul II a tenu sa promesse envers nos autochtones en visitant Fort Simpson. Pendant qu'il était là-bas, il nous a exhortés à accorder l'autonomie administrative aux autochtones. Il y a lieu de se demander si nous allons tenir notre propre promesse envers les autochtones du Canada.

Le premier ministre acceptera-t-il d'inscrire l'autonomie administrative en première place dans l'ordre du jour des futurs pourparlers constitutionnels comme les députés libéraux l'ont recommandé dans leur rapport minoritaire? Est-il d'accord pour poursuivre les efforts visant à accorder l'autonomie aux autochtones jusqu'à ce que ce soit chose faite?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, à la dernière conférence des premiers ministres, j'ai proposé un amendement qui aurait reconnu le droit à l'autonomie administrative des autochtones. Non seulement je l'ai proposé, mais je me suis battu pour le faire adopter à la conférence sur les droits des autochtones, de même qu'à la conférence des premiers ministres de 1985 où je suis presque parvenu à mes fins.

Le gouvernement canadien attache une importance prioritaire à cette question. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens jusqu'à ce que nous ayons atteint cet objectif fondamental.